

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

CONSEIL NATIONAL D'ATTRIBUTION DES PALMES
ACADEMIQUES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

NATIONAL COUNCIL FOR THE AWARD OF ACADEMIC
PALMS

23 SEPT 2024

Yaoundé, le _____

N° 2935/24 /L/MINESEC/CNAPA

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

*Président du Conseil National d'Attribution
des Palmes Académiques*

A

MESSIEURS LES GOUVERNEURS DES REGIONS

**Objet : Attribution des Palmes Académiques
aux enseignants le 05 octobre 2024.**

Le 05 octobre 2024, va se célébrer la Journée Mondiale de l'Enseignant.

A cette occasion, des Palmes Académiques seront attribuées aux enseignants.

Je vous saurai gré des dispositions prises pour la remise des distinctions honorifiques aux lauréats conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté n°069/CAB/PM du 06 août 2015 fixant les caractéristiques des Palmes Académiques.

La liste et les décorations vous seront transmises par les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires de céans.

Le Ministre Des Enseignements Secondaires,



Nalava Lyonga, Ph.D.

PJ : 01